



## Calendrier des DS Semestre 2

A.U. 2024/2025

### Classe: 1ère GEA

Matières	Durée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		17/03/2025	18/03/2025	19/03/2025	20/03/2025	21/03/2025	22/03/2025
Probabilité et Statistiques	1h:30	S2					
Math I	1h:30						S1
Introduction Syst embarquee	1h:30			S2			
Electronique Numérique	1h:30			S3			
Convertisseurs à Sortie C	1h:30					S2	
Systèmes Linéaires Echant	1h:30		S2				
Réseaux électrique II	1h:30					S3	
Commande Séquentielle à base D'API	1h:30	S3					
Analyse des Processus	1h:30		S3				

Séance 2	S2: de 11h15 à 12h45
Séance 3	S3: de 13h15 à 14h45
Séance 1	S1: de 8h30 à 10h00

Salle	2
-------	---

NB \*Merci de présenter votre carte d'étudiant, votre CIN et votre pass sanitaire pour pouvoir passer l'examen

\*Chaque étudiant est tenu de vérifier sur les tableaux des salles son emplacement chaque jour et chaque séance

\*Toute absence est assimilée à une note équivalente à zéro quel que soit le motif "un certificat médical n'élimine pas le zéro"



## Calendrier des DS Semestre2 -

A.U. 2024/2025

### Classe: 2ème GEA

Matières	Durée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		17/03/2025	18/03/2025	19/03/2025	20/03/2025	21/03/2025	22/03/2025
Systèmes Logiques Programmable	1h:30					S2	
Micro Contrôleur et Automate	1h:30			S2			
Système d'exploitation Embarqué	1h:30						S1
Tech. D'interfaçage	1h:30						S2
Comande Optimale	1h:30					S3(salle4)	
Système Non Linéaire	1h:30			S3(Salle2)			
Machine à Courant Alternative	1h:30		S2				
Synthèse des régulateurs Analogiques/Numériques	1h:30	S3(Salle4)					
Technique de simulation Numérique	1h:30	S2					
Intelligence Artificielle	1h:30		S3(Salle4)				

Séance 2	S2: de 11h15 à 12h45
Séance 3	S3: de 13h15 à 14h45
Séance 1	S1: de 8h30 à 10h00
Séance 2*	S2*: de 10h30 à 12h00

Salle	9
-------	---

NB \*Merci de présenter votre carte d'étudiant, votre CIN et votre pass sanitaire pour pouvoir passer l'examen

\*Chaque étudiant est tenu de vérifier sur les tableaux des salles son emplacement chaque jour et chaque séance

\*Toute absence est assimilée à une note équivalente à zéro quel que soit le motif"un certificat médical n'élimine pas le zéro"

